

ARCHIVE

dimanche 4 juillet 2021
par [http://spip.php?uteur232](#)
popularité : 0%

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADENT



Explosion des effectifs- classe, heures supplémentaires imposées, réorganisations de service, harcèlement hiérarchique, licenciements, précarité, évaluations, évaluations, évaluations...

NOUS POUVONS RÉSISTER

COLISAN
Pour en savoir plus et participer au stage
www.sudeduc04.org



SUD éducation 04 organise un stage

(ouvert à tou.te.s sur votre temps de travail)

jeudi 14 octobre et vendredi 15 octobre 2021
à l'Ecole internationale PACA à Manosque



ET VOILÀ LE TRAVAIL !

éducation
Sud04
Solidaires
Union syndicale

SUD
éducation
04
organise
un stage
de
formation
syndicale
les 14 et
15 octobre
2021 :
"Améliorer
nos
conditions
de travail,
c'est
possible !"

Ce stage
se
déroulera à
l'Ecole

PROGRAMME ET OBJECTIFS DU STAGE

Depuis de trop nombreuses années, nos conditions de travail se dégradent. Explosion des effectifs, heures supplémentaires imposées, précarité, évaluations...

Notre employeur ne tient aucun compte de notre santé sur nos lieux de travail. Les collègues sont de plus en plus nombreux à développer des problèmes de santé liés directement à leur métier et aux conditions dans lesquelles ils l'exercent. Burn-out, dépressions, maladies professionnelles... Toutes ces pathologies ne cessent d'augmenter dans l'Éducation Nationale. La médecine de prévention en direction des personnels est indigente. Pourtant, des outils existent pour nous permettre de relever la tête et d'obliger notre employeur à respecter nos droits. Nous vous présenterons lors de ce stage ces outils, le rôle et les modalités d'action des élus SUD au CHSCT 04. Ce stage sera aussi pour nous l'occasion de réfléchir, autour d'ateliers de mise en pratique et de mise en situation.

- ▶ Recenser les différentes situations dans les établissements et les écoles (problèmes de locaux, problèmes hiérarchiques...)
- ▶ Définir ce qu'est la souffrance au travail dans l'Education nationale.
- ▶ Présenter des outils pour lutter contre la souffrance au travail et la dégradation des conditions de travail : RSST, visite médicale, droit de retrait...
- ▶ Partir d'exemples concrets, tirés de votre expérience, pour faire des études de cas et notamment, apprendre à utiliser des outils juridiques le RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail) et RDGI (Registre de Danger Grave et Imminent).
- ▶ Faire se rencontrer tous les personnels de l'éducation pour partager des expériences et apporter des réponses collectives à ces questions.

S'INSCRIRE AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION

en adressant dès aujourd'hui, pendant les vacances ou à la rentrée une demande de congé syndical au chef d'établissement dans le secondaire, à l'IEN dans le primaire (cf modèles de courrier en PJ). En cas de problème, prévenir le syndicat.

S'INSCRIRE AUPRÈS DU SYNDICAT

Obligatoire en ces temps troublés de précautions sanitaires, de restriction d'accueil dans les salles...

En s'inscrivant auprès des organisateurs en ligne admin@sudeduc04.org afin que le syndicat puisse établir une liste d'émargement nécessaire à l'établissement des attestations de présence qui vous seront remises à l'issue du stage.

Date limite de dépôt de la demande auprès de l'administration :

mercredi 15 septembre 2021

QU'EST-CE QUE LA FORMATION SYNDICALE ?

Chaque fonctionnaire ou agent non titulaire, syndiqué ou non syndiqué, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an. La demande doit être faite au plus tard au moins un mois avant le stage par la voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (recteur, inspecteur d'académie...). A défaut de réponse, au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement de service et communiquées avec le motif à la Commission Administrative Paritaire Académique qui suit.

L'administration peut demander après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation, ni autre document ni d'information sur l'objet de ce stage.

Modèles d'inscription :

